CAP EMPLOI 53

Handicap, recrutement & maintien

Rapport d'activité 2020 Cap emploi Mayenne

(Données consolidées au 31 décembre 2020)

195
sollicitations ayant donné lieu à une analyse approfondie de la demande

1 257
personnes accompagnées

417
employeurs ont bénéficié des services du Cap emploi

ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

877
personnes accompagnées en 2020

188
employeurs accompagnés dont **46 % de nouveaux**

MOYENS MOBILISÉS

- **57 actions d'aide à l'élaboration de projet** (formations courtes, ateliers sur les compétences…).
- **110 entrées en formation** dont 49 % en qualifiant, diplômant ou certifiant.
- **66 Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel** (PMSMP) prescrites dont **16 %** ont abouti à la signature d'un contrat au sein de l'entreprise ou de l'établissement d'accueil de la personne.
- **127 offres d'emploi TH** recueillies.

PLACEMENTS

321
placements réalisés en 2020
83 % de placements en entreprises privées

- **40 %** de contrats durables (>=6 mois) et **15%** de CDI
- **22 %** sont des contrats aidés ou en alternance
- **11 %** des contrats sont au sein d'entreprises adaptées

ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI

L'activité de maintien dans l'emploi a été intégrée au 1er janvier 2018 au sein du Cap emploi, en s'appuyant sur l'expertise développée par le **Service de santé au travail en Mayenne** (SATM) via un partenariat avec **Mayenne Compétences Emploi**, association gestionnaire.

L'intervention des Cap emploi dans le maintien dans l'emploi est centrée sur les situations complexes nécessitant une expertise sur la recherche et la mise en œuvre de la solution de maintien.

LES MAINTIENS DANS L'EMPLOI

229 parcours ingénierie
dont 110 nouveaux dossiers

143 maintiens réussis
sur 172 parcours clos (hors causes exogènes) en 2020, soit un taux de maintien de **95%**.

74 % des signalements proviennent des 3 principaux acteurs impliqués dans les situations individuelles de maintien dans l'emploi interagissant avec les Cap emploi :
- 37 % par les services de santé au travail,
- 24 % par les employeurs,
- 13 % par les personnes.

ÉVOLUTIONS ET TRANSITIONS PROFESSIONNELLES

151 salariés, agents de la fonction publique et travailleurs indépendants accompagnés au titre de l'évolution ou la transition professionnelle.

LES MOYENS MOBILISÉS

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Une forte mobilisation du Conseil en Évolution Professionnelle auprès des demandeurs d'emploi et salariés

Rappel : *les Cap emploi sont reconnus opérateurs du CÉP dans la loi du 5 mars 2014 et dans la loi « La liberté de choisir son avenir professionnel » de septembre 2018 au même titre que Pôle emploi, les Missions Locales et l'APEC.*

464 personnes ont bénéficié d'un **CÉP** en 2020

Cap emploi 53
Parc Cérès – Bâtiment Y
21 rue Ferdinand Buisson 53810 CHANGE
02 43 56 66 63 / accueil@capemploi53.com